

Réfugiés mal répartis

"Il est un fait que cette répartition est disproportionnée tant au niveau communal que cantonal", estime Marie-Josée Jacobs, ministre de la Famille, CSV, dans sa réponse à la question parlementaire du député vert Felix Braz au sujet de la répartition des demandeurs d'asile sur le territoire. "Disproportion" est le mot juste. Si certaines communes accueillent un nombre élevé de demandeurs d'asile, d'autres n'en accueillent aucun. Ainsi, la petite commune de Neunhausen compte sur son territoire 34 demandeurs pour une population totale de 244 habitants. Parallèlement, les riches communes de la banlieue autour de la capitale - hormis Hesperange et Walferdange - ne participent aucunement à l'accueil des demandeurs. Dans sa réponse, Marie-Josée Jacobs fait savoir qu'elle attend des communes qu'elles se "déclarent toutes d'accord à participer à l'effort d'hébergement". Dans le cas contraire, le gouvernement se verrait obligé "d'imposer aux communes un quota". Cette solution ne contenterait pas Jean-Pierre Klein, LSAP, président du Syndicat des villes et communes du Luxembourg (Syvicol). Il est pourtant d'avis que son syndicat doit trouver une solution. "Le problème réside dans les infrastructures très inégales de commune en commune", explique Klein tout en soulignant qu'il s'agit d'une question "de solidarité entre toutes les communes." A cela s'ajouterait, d'après Klein, un manque de "volonté politique" de certaines communes qui préféreraient ne pas accueillir ces damnés de la terre.

Clearstream blanchie, Chiraquie suspectée

Une perquisition chez la ministre de la Défense, cela n'arrive pas tous les jours. Pourtant, c'est Michèle Alliot-Marie qui vient d'être victime du dernier épisode de l'affaire des frégates de Taïwan. Des commissions occultes versées lors de cette vente d'armes auraient transité par Clearstream, c'est ce qu'indiquaient des listings remis aux juges chargés de l'affaire en 2004. Ces listings mettaient également en cause des personnalités politiques, dont Nicolas Sarkozy, qui s'est constitué partie civile en janvier. La dénonciation est désormais considérée comme une affaire montée, sans qu'il soit clair s'il s'agit d'un règlement de comptes entre clans politiques ou entre clans de marchands d'armes. Les perquisitions récentes chez la ministre et chez les services secrets français doivent éclaircir l'affaire. La presse française rapporte que les services secrets auraient piraté le fichier clientèle de Clearstream dans le cadre de la lutte anti-terroriste, et que ce fichier aurait servi à fabriquer de faux listings.

Grève de la faim contre grève du zèle

La Commission Consultative des Droits de l'Homme (CCDH) vient de prendre position dans le cas de Zübeyde Ersöz. La commission, dont le président a pu rencontrer la journaliste kurde en prison, se montre particulièrement choquée par les traitements inhumains infligés à la prisonnière et rappelle "aux autorités compétentes que l'utilisation de menottes et surtout de chaînes fixées aux pieds d'un détenu lors de ses déplacements (...), même pendant l'audience devant un tribunal, doit être proportionnée aux risques sécuritaires réellement encourus (...) et doit absolument éviter que cette mesure de sécurité se transforme en un traitement inhumain et dégradant". Si entretiens le régime carcéral a été allégé, Zübeyde Ersöz continue quand même sa grève de la faim entamée la semaine passée. Il ne s'agit pas, pour elle, de faire pression sur les autorités luxembourgeoises pour qu'elles lui accordent l'asile politique, mais d'exiger que son dossier soit enfin traité sur le fond, afin qu'il soit mis fin à son emprisonnement dont même le procureur général a estimé qu'il était sans objet. Rien n'indique cependant pour l'instant que le dossier soit traité avec "toute la diligence nécessaire et adéquate", comme le revendique la CCDH.

Pour Georges Hengesch, l'amélioration du travail de l'enseignant ne passe pas forcément par une augmentation de travail. En plein débat sur la réforme des tâches, le woxx s'est entretenu avec un enseignant qui a connu le système traditionnel avant d'intégrer le Neie Lycée.

(Foto: Christian Mosar)



ENSEIGNEMENT

"Travailler différemment"

woxx: Comment avez-vous réagi à la lettre envoyée aux enseignants par l'Intersyndicale (SEW, Apess, Feduse) qui demandait leur avis sur la réforme des tâches voulue par la ministre de l'éducation nationale?

Georges Hengesch: Je n'ai jamais vu cette lettre mais uniquement la réaction de la ministre de l'éducation. Personnellement, je n'ai aucun problème avec la "job description" telle qu'elle est définie par le ministère. Le rôle de l'enseignant ne peut se limiter à la transmission du savoir qu'il a acquis à l'université.

Quelles étaient les principales difficultés que vous avez rencontrées dans l'enseignement "traditionnel"?

Ce qui m'a toujours gêné, c'étaient les heures de cours trop courtes - 50 minutes - qui empêchent de travailler différemment, surtout lorsqu'on ne voit une classe qu'une ou deux fois par semaine, comme dans certaines disciplines. On est limité à un programme qui ne correspond pas obligatoirement à ce que les élèves veulent apprendre. Au Neie Lycée (NL), le point de départ de l'enseignement se trouve au niveau des questions posées par les élèves.

Est-il impossible de mener à bien des réformes pédagogiques dans l'enseignement traditionnel?

Je n'irais pas jusqu'à prétendre cela. Je connais beaucoup d'enseignants de lycée qui restent dans leurs établissements plus longtemps qu'ils ne le doivent. Evidemment, le contraire existe aussi. Mais les enseignants innovants, qui ont fait plus que leur tâche "normale", ont toujours existé. Le conseil aux parents est également quelque chose que l'on faisait en-dehors des heures dites normales. Le nouveau profil dit qu'il faut travailler en équipe, qu'il faut se prendre plus de temps pour accompagner les élèves. Au NL, on a deux équipes pédagogiques avec un rendez-vous fixe de deux heures hebdomadaires. Tous les enseignants et tous les

éducateurs s'y retrouvent pour y discuter de leur travail. Toutes les idées peuvent être mises sur la table. Cela ne fonctionne évidemment pas dans le système traditionnel si ce n'est pas explicité dans la tâche.

Les syndicats reprochent au profil de ne recommander que des évidences.

Mais pourquoi pas? Pourquoi ne pas retenir qu'un enseignant doit connaître les droits des enfants et la législation scolaire? Si tout cela est inscrit, alors on a plutôt tendance à s'y tenir! Mais le profil stipule aussi des choses sur certains points qu'il faut désormais organiser différemment. Au NL, nous devons rester 12 heures de plus à l'école. Elles servent à travailler, à préparer des cours, à se concerter avec les collègues, à surveiller les études des élèves, à être présent à la bibliothèque. Il faut conseiller les parents, les élèves. Chaque enseignant à tâche complète est tuteur de 8 élèves.

Avez-vous l'impression de travailler plus depuis que vous êtes au NL?

D'une certaine manière, oui. Je suis plus souvent à l'école à cause des échanges entre collègues, de l'accompagnement des élèves, de l'aide à la recherche. C'est du travail que je n'avais pas dans l'enseignement traditionnel. Par contre, comme nous travaillons différemment, je prépare moins les cours à l'avance dans le détail. Nous avons beaucoup plus de travail au niveau de l'évaluation des

élèves, étant donné que nous ne livrons pas de bulletin de notes mais que nous donnons des évaluations écrites.

Les enseignants du lycée traditionnel ne travaillent-ils pas assez?

Loin de là. Je connais énormément d'enseignants dont les heures de travail dépassent largement les 40 heures hebdomadaires. Evidemment, nous avons plus de vacances, ce qui est agréable. Mais pendant les semaines de fin de trimestre, les heures de travail s'accumulent énormément. Les gens ne perçoivent pas tout ce travail.

Que pensez-vous de l'abolition de la décharge d'ancien-

net? J'ai 50 ans et j'ai une décharge de trois heures. Franchement, quand on dit à l'extérieur qu'un enseignant reçoit sa première décharge à 40 ans sous prétexte qu'il serait surchargé, c'est difficilement communicable! Il est vrai qu'avec l'âge, il devient de plus en plus difficile d'enseigner. Mais il faut ajouter que c'est également l'âge où de nouvelles tâches commencent à s'ajouter: dans les jurys, les stages pédagogiques, les commissions des programmes. Ce ne sont pas des charges que l'on reçoit à 25 ou 30 ans.

Que pensez-vous de la redéfinition des coefficients?

C'est une matière à débat. Les coefficients sont calculés en fonction du niveau de la classe et du nombre d'élèves. Mais c'est un tout autre défi pour un

enseignant d'enseigner les mathématiques en 1ère B qu'en 7e. De l'autre côté, une 7e de 25 élèves agités peut être bien plus difficile qu'une classe de 1ère avec une quinzaine d'élèves calmes et intéressés. Vous voyez qu'il est difficile de chiffrer la difficulté d'enseigner. Est-il vraiment possible de le quantifier? A mon avis, il faudrait envisager la tâche de l'enseignant de manière plus globale.

Comment se déroulent les relations avec les collègues de l'enseignement traditionnel?

J'ai fait des bonnes et des mauvaises expériences. Certains se sont moqués de moi et me considèrent comme un naïf et d'autres m'ont dit qu'ils admirent mon courage. Mais quand on discute avec des personnes raisonnables, les rapports peuvent être tout à la fois critiques et constructifs. Je comprends toutefois que certains enseignants qui sont confortablement assis sur leurs acquis perçoivent ceux du NL comme un danger. Après tout, nous prouvons qu'il est possible pour un enseignant de rester à l'école en-dehors des cours. Alors pourquoi le ministère ne l'exigerait-il pas des autres enseignants?

C'est aussi la peur des syndicats.

Le rôle des syndicats est de défendre les intérêts de leurs membres. Cela rime souvent avec la défense d'habitudes, de traditions. Je suis très peiné de voir que les syndicats apportent très peu de nouvelles idées pour améliorer l'enseignement. Quand j'entends l'Apess, il n'y va que d'argent et de temps de travail. Rien n'est mis en question. A la moindre réforme, on se pose la question "Est-ce que je vais devoir travailler plus?".

Mais une meilleure école doit-elle forcément inclure plus de travail?

Pas obligatoirement. Le travail peut au contraire être facilité à travers des discussions avec des collègues au sein d'équipes pédagogiques. Cela facilite les rapports avec les classes. On apprend à mieux connaître les élèves. Dans ce métier, la coopération est un réel avantage.

Entretien: David Wagner

Georges Hengesch

Parce qu'il aime les nouvelles expériences, Georges Hengesch, 50 ans, a quitté le Lycée Hubert Clément à Esch-sur-Alzette pour rejoindre l'équipe du projet "Neie Lycée". Après des études de géographie et d'histoire à Vienne et Sarrebruck, il est revenu enseigner la géographie au Luxembourg. Comme beaucoup de ses collègues, ce pianiste amateur cumule les tâches: il est membre de la commission d'homologation, de la commission des programmes et président du jury de recrutement en géographie. Il est également vacataire à l'Université du Luxembourg où il prodigue des cours de didactique de la géographie.